

## CONTRÔLE SUR PIECES DE LA RESIDENCE PERE BROTTIER à PLECHATEL

Février-2024

### TABLEAU DE SYNTHESE DES PRESCRIPTIONS DEFINITIVES

#### SYNTHESE DES PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Ecart/ Remarques	Gouvernance/ RH/ GDR	N° Prescription/ Recommandation	Contenu	Délai mise en œuvre	Eléments de preuve à fournir
Ecart_03	1 - Gouvernance	<b>Prescription_03</b>	Actualiser le règlement de fonctionnement afin d'être en conformité avec la réglementation (article R311-33 du CASF).	3 mois	Règlement de fonctionnement
Ecart_04	1 - Gouvernance	<b>Prescription_04</b>	Lancer une réflexion portant sur l'augmentation nécessaire du temps de travail du médecin coordonnateur afin de l'adapter au nombre de résidents accueillis, dans le respect de la réglementation (article D312-156 du CASF).	12 mois	Contrat ou avenant au contrat de travail du médecin coordonnateur

350005476\_FONDATION PARTAGE ET VIE